

## Conseil d'administration N°1

Du mardi 4 octobre 2016

Début de la séance : 17h30

Quorum : 14

**Membres absents excusés titulaires** : Mme FOUQUE (Personnalité qualifiée),

Mme HOUNKPATIN-MORIN, M. HOLZMANN, Mme DOMERGUE (Personnels d'enseignement et d'éducation),

Mme SALLANTIN (Parent d'élèves liste FCPE),

**Membres présents** : M. PERIVOLAS (Principal), M. MAYRAS (Principal Adjoint), M. GAMORE (Directeur de la SEGPA), Mme DELASARA (Ajointe-gestionnaire),

M. LANFRAY (Représentant de la collectivité territoriale de rattachement),

M. POIRIER (Représentant de la collectivité locale),

Mme GINEYS, M. LOCHE, M. AMBROSINI, M. LENEYLE, Mme DIAZ, Mme GAVELLE, Mme GUERIN (Personnels d'enseignement et d'éducation),

M. LEXPERT, Mmes MICHEL-HOUDIARNE, TORLET (Parents d'élèves liste FCPE),

Mme FABRE est désignée comme secrétaire de séance

---

M. PERIVOLAS remercie l'ensemble des participants pour leur implication dans la vie du collège.

La décision de réunir le CA composé d'anciens membres est pour répondre à des points urgents pour le fonctionnement du Collège et demande s'il y a des remarques concernant le dernier compte rendu du CA du 28.06.16. Il est donc approuvé à l'unanimité.

Il rappelle l'ordre du jour et demande s'il y a des questions diverses :

- 1) Mme MICHEL-HOUDIARNE, représentante des Parents d'élèves souhaite aborder le problème des abords du collège non sécurisés ainsi que l'absence persistante des transports de bus vers le quartier des Champs.
- 2) Autres questions des Parents d'élèves : Sectorisation.
- 3) Prolongation de l'expérimentation du dernier mot donné à la famille pour l'orientation post 3°- Bilan réussite.

1- Fonctionnement.

Délégation de signature :

Le chef d'établissement délègue sa signature pour les domaines suivants :

- Au Principal Adjoint : convention de stage – signature des bulletins scolaires – champ disciplinaire (hors exclusion supérieure à 8 jours)
- Au Directeur de SEGPA : convention de stage - signature des bulletins scolaires – champ disciplinaire (hors exclusion supérieure à 8 jours)
- A l'adjoint gestionnaire : bon de commande inférieur à 800.00 ht

CONVENTION CENTRE AERE – MONTELIMAR AGGLO 2016/2017 :

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec la communauté d'agglomération de Montélimar agglomération pour :

- utilisation du centre aéré
- dates : du mois d'avril 2017 au mois de juin 2017

- Mise au vote pour signature de la convention : acceptée à l'unanimité.

CONVENTION SORTIES ESCALADES – CREPS RHONES ALPES

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention avec le CREPS Rhône Alpes pour l'encadrement d'une activité d'escalade.

- Mise au vote pour signature de la convention : acceptée à l'unanimité.

CONVENTION EREA/MONOD :

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention entre l'EREA et le collège Monod pour la mise en commun des équipements d'escalade.

- Mise au vote pour signature de la convention : acceptée à l'unanimité.

CONVENTION TYPE STAGE ELEVES MONOD 2016-2017:

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention pour l'organisation des stages des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> collège, 4<sup>ème</sup> SEGPA et 3<sup>ème</sup> SEGPA.

- Mise au vote pour signature de la convention : acceptée à l'unanimité.

CONVENTION TYPE DIMA 2016-2017 :

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention DIMA pour les élèves qui bénéficient de cette organisation pour l'année 2016-2017.

*En fin de 4°, un élève peut solliciter le dispositif.*

- Mise au vote pour signature de la convention : acceptée à l'unanimité.

CONVENTION EREA/MONOD 2016-2017 :

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention entre l'EREA et le collège Monod pour l'organisation de la formation des élèves dans les cinq champs professionnels des deux établissements.

- Mise au vote pour signature de la convention : acceptée à l'unanimité.

Convention Stage Etudiant Infirmier - IDSI-IFAS CENTRE HOSPITALIER

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention avec l'institut de formation en soins infirmiers du Centre hospitalier de Montélimar pour accueillir 2 étudiants : Tremblay-Gauthier Alice et LAVIS Jordan.

- Mise au vote pour signature de la convention : acceptée à l'unanimité.

DONS

FSE VOYAGE ESPAGNE

Don du foyer de 1060.00 € - Objet : participation au voyage en Espagne (Avril 2017).  
Voyage voté au présent CA.

FSE CLASSE PAC THEATRE

Don du foyer de 224.00 € - Objet : participation au projet théâtre privas – classe à PAC

FSE projet Afrique

Don du foyer de 600.00 € - Objet : participation au projet Afrique – conte Manden (M. Loche)

FCPE projet Afrique

Don du foyer de 360.00 € - Objet : participation au projet Afrique – conte Manden (M. Loche)

- 
- Mise au vote : acceptée à l'unanimité.
- 

## 2- Organisation financière et comptable.

Prise de parole par Mme DELASARA, Adjoint-Gestionnaire.

### VOYAGE EPAGNE 2017 :

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à mettre en œuvre l'organisation et le financement du voyage suivant :

Voyage Espagne 2017

Date : avril 2017

Elèves : 3<sup>ème</sup>

Part fixe des familles : 300.00 €

- Mise au vote : acceptée à l'unanimité.

### VOYAGE ITALIE 2017 :

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à mettre en œuvre l'organisation et le financement du voyage suivant :

Voyage Italie 2017

Date : Mars 2017

Elèves : 4<sup>ème</sup> - 21

Part fixe des familles : 320.00 €

- Mise au vote : acceptée à l'unanimité.

## 3- Organisation pédagogique et éducative.

### Présentation IMP :

Répartition faite et annexée au compte rendu.

- Mise au vote : acceptée à l'unanimité.

18h35 Départ de Mme DELASARA

Bilan Expérimentation : dernier mot donné à la famille :

Taux orientation en retrait pour la 2<sup>nde</sup> GT

2016 - 2<sup>nde</sup> GT = 72.2%      2<sup>nde</sup> PRO = 20.8%      Département = 66.5%

2015 - 2<sup>nde</sup> GT = 76.4%      2<sup>nde</sup> PRO = 16.6%

Aucun élève sans solution en sortie de 3<sup>ème</sup> pour son orientation.

Beaucoup de difficultés pour les élèves de trouver une voie d'apprentissage, y compris pour les DIMA.

- 4 élèves de SEGPA sur 23
  - 1 élève de Général sur 144
- }      soit 5 élèves sur 167 ont trouvé un apprentissage.

Le Rectorat demande si le collège Monod poursuit cette expérimentation

M. AMBROSINI : Crainte des enseignants sur la décision des familles – sont-elles bien au courant ?

M. MAYRAS : l'objectif est de développer le dialogue avec les familles.

Mme GINEY : inquiétude sur le long terme avec de gros problèmes post bac et en supérieur.

Les parents doivent réagir dès la 6<sup>ème</sup> et se responsabiliser. La crainte du non redoublement incite à être laxiste.

M. LANFRAY : le collège et les familles doivent prendre leur responsabilité et déplore que les familles refusent des filières d'apprentissage.

M. LEXPERT : Aux élus de redonner ses lettres de noblesse aux CAP et BEP.

Mme TORLET : Un dialogue existait-il avant cette expérimentation ?

M. PERIVOLAS : le collège a été choisi pour l'expérimentation du fait de ce dialogue qui est développé avec les familles.

Les lycéens en voie générale demandent parfois une réorientation (il existe des passerelles entre établissement)

M. MAYRAS : choix de développer une politique plus ambitieuse, le dialogue et choix d'orientation dès la 5<sup>ème</sup>.

Mme DIAZ : Beaucoup plus d'élèves cette année dans le parcours personnalisé en développant le dialogue (5 élèves en 2015-16 en 2016)

**Nombre de votants : 15**

**Pour : 6**

**Contre : 4**

**abstention : 5**

Bilan réussite au examens

M. GAMORE nous informe qu'en SEGPA, 22 élèves se sont présentés au CFG pour 19 réussites.

M. PERIVOLAS : très grande satisfaction pour la deuxième année consécutive – sur 138 élèves → 2 échecs soit un taux de réussite exceptionnel de 98.6% -

---

Le taux de réussite du Département est de 88.8%.

C'est un travail très important qui est fourni par l'ensemble des personnels (des agents, vie scolaire, agents administratifs, des enseignants et de la Direction). Le 98.6% est le fruit d'une très forte mobilisation des Personnels dans l'accompagnement des élèves au collège G. Monod.

#### 4- Questions diverses.

Prise de parole par M. LANFRAY, Représentant de la collectivité territoriale de rattachement.  
La sectorisation a été présentée à la CDEN et sera en délibéré le 17 octobre

M. PERIVOLAS précise :

Pour la rentrée 2016, nous avons une baisse d'effectifs de 27 élèves par rapport à la rentrée 2015.

La nouvelle sectorisation prévoit moins 40 élèves en projection du fait du retrait du quartier Saint-Anne rattaché au collège Duras – Monod ne bénéficiant d'aucun rééquilibre.

Le collège Monod accueille environ 45% d'élèves issus de CSP (catégories socio professionnelles défavorisées). Le retrait des 40 élèves du quartier Saint-Anne, qui dépend de l'école des Champs risque de créer un déséquilibre des CSP puisque ces élèves sont issus d'une école avec peu de CSP défavorisée (29.4%).

M. LANFRAY réaffirme l'objectif du Conseil Départemental de la Drôme : pas de dégradation de la mixité sociale.

Un cabinet spécialisé de Nantes a fait une étude sur le CSP en tenant compte de données géographiques, de la démographie, des capacités d'accueil des établissements, des transports et des aspects sociologiques.

Il est prévu un lotissement en 2017 à Châteauneuf avec un CSP +.

#### Sécurité - Abords du collège

Les parents s'inquiètent de la sortie de l'établissement, très dangereuse.  
Pas de trottoirs, de pistes cyclables, le parking en face du collège est saturé.

M. LANFRAY informe qu'une vidéo surveillance sera mise en place en 2018.

Départ de M. LANFRAY 19h30

M. POIRIER pour la ville de Montélimar confirme que le transport est à la charge de l'agglomération et que le budget pour améliorer les trottoirs va être décidé le 16 novembre.

Les parents très en colère, ont l'intention de prévenir la presse car il n'y a pas de bus, de lignes, les bus ne sont pas adaptés et la situation n'évolue guère.

M. PERIVOLAS remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour leur implication.

La séance est levée à 19h50

---

A Montélimar, le 6 octobre 2016

Le Président

M. PERIVOLAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Perivolas', is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'COLLÈGE GUSTAVE MONOD' at the top and 'MONTE LIMAR' at the bottom, with a small star on the right side.

La secrétaire de séance

Mme FABRE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Mme Fabre', is written in a cursive style.

<b>IMP pour l'année scolaire 2016-2017</b>
--

Nombre total d'IMP = 8.75

Rappel : Il existe 5 taux de rétribution.

0.25 IMP = 312.50€

0.50 IMP = 625€

1.00 IMP = 1250€

2.00 IMP = 2500€

3.00 IMP = 3750€

Remarque : Une IMP d'un même taux n'est pas sécable

Une IMP peut être attribuée à plusieurs enseignants intervenant sur une mission.

Proposition

	<b>Nom</b>	<b>Heures</b>	<b>Mission</b>
<b>Coordo AS</b>	Mme BEUSSE	0.50	Coordonnateur AS
	Mme DOMERGUE	0.50	
<b>Coordo EPS</b>	Mme DELHOUME	1	Coordonnateur EPS
<b>Parcours Personnalisé 3°</b>	Mme DIAZ	0.50	Accompagner les élèves des Parcours personnalisés. Assurer la coordination des enseignements et le lien avec les équipes pédagogiques
	Mme JEANROI	0.50	
<b>Référent IFIC</b>	M. AMBROSINI	0.75	Accompagner les enseignants dans les usages du numérique. Développer et faciliter l'utilisation des TICE. Intervenir dans les formations au numérique des Personnels
	M. LENEYLE	0.75	
<b>Référent 4°</b>	Mme ARNAUD	0.25	Coordonner et développer les actions sur l'ensemble des niveaux.
	M. AMBROSINI	0.25	
	Mme GAVELLE	0.25	
	M. LENEYLE	0.25	
<b>Référent 5°</b>	Mme LAPLANE	0.25	Accompagner les élèves de 5° retenus dans leur parcours en lien avec les équipes pédagogiques.
	Mme JEANROI	0.25	
	M. DA CAMPO	0.25	
	M. LOCHE	0.25	
<b>Référent 4° (dispositif Rebondir)</b>	Mme GAVELLE	1	Accompagner les élèves de 4° retenus dans leur parcours en lien avec les équipes pédagogiques.
<b>Parcours Culturel</b>	M. LOCHE	1	Accompagner les élèves dans les parcours et proposer des actions culturelles en lien avec les équipes pédagogiques.
<b>Référent Filles/Garçons :</b>	Mme BERTHAUD	0.25	Développer les actions sur le respect Filles/Garçons – Lutter contre les préjugés.
		8.75	